

## *Les mineurs isolés seraient moins nombreux et moins seuls*



**Hier, l'Observatoire des mineurs isolés se réunissait à la case Rocher, en Petite-terre, pour la première fois en 2013. En présence de la préfecture, de la PJJ, du Conseil général, de représentants de l'éducation nationale, de la police ou de la gendarmerie et surtout des associations en relation avec les mineurs isolés sur l'île, cette réunion avait notamment pour objet la présentation des données réactualisées du rapport Guyot, présenté dans sa première version l'an dernier.**

"Nous sommes encore loin d'un objectif idéal mais nous avons progressé", a indiqué en préambule le préfet Jacques Witkowski. Les conclusions des premières études comparatives menées par le sociologue David Guyot peuvent paraître étonnantes. D'abord, les mineurs isolés seraient 6 % de moins que l'an passé, passant de 2922 à 2740.

Il explique que, de 2011 à 2012, l'augmentation des interpellations maritimes par rapport aux interpellations terrestres "serait moins susceptible de générer de l'isolement". David Guyot affirme aussi qu'en 2012, la part des hommes reconduits était en nette augmentation, une variable qui permettrait elle aussi de diminuer le facteur d'isolement de mineurs.

Il soulève toutefois deux risques : que l'isolement des mineurs dure plus longtemps et que le phénomène de mère seule avec enfant s'intensifie.

Evolution positive néanmoins selon David Guyot, les mineurs isolés seraient de moins en moins seuls. Les mineurs isolés avec un majeur apparenté seraient 10 % de plus qu'en 2011. En revanche, une tendance inquiète : le taux de scolarisation des mineurs isolés aurait diminué de 6.8 % en une année pour tomber à 67 %. "Cela risque de développer des comportements d'errance", conclut le sociologue.

Après cet exposé, les différentes structures en charge des mineurs isolés ont ensuite pris la parole à tour de rôle afin de présenter leur travail. La PJJ indiquait ainsi avoir pris en charge 464 enfants en 2012 dont à peine 20 % de mineurs isolés. Les chiffres de Tama semblent confirmer les tendances du rapport Guyot puisque 72% des mineurs isolés accueillis en milieu ouvert ont un adulte apparenté, 24 % un adulte non apparenté et 4 % seulement sont en situation de grand isolement. Pour 2013, Tama demande de pouvoir saisir le parquet en cas de défaut de réponse de l'ASE et espère la création d'un service de placement familial d'urgence. Enfin, un service de médiation familial devrait ouvrir d'ici la fin du mois.

L'Agepac a aussi présenté son dispositif de prévention M'sayidié dans lequel 6 éducateurs et 7 volontaires de service civique (MH 588) partent à la rencontre des "enfants en errance" du grand Mamoudzou et de Petite terre pour les accompagner.

Enfin, Solidarité Mayotte a abordé la prise en charge des mineurs Isolés demandeurs d'asile et la DJSCS a fait le point sur le projet de création d'une Union des associations familiales à Mayotte.

**JP**